

**LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS  
PUBLIE SON PETIT JOURNAL !**

Nos projets :



Louane



Lisa



Maëlys



Célia



Théo



Timéo



Elisa



Samuel



Ilan



Paul

Sécurité  
Citoyenneté

Tous égaux

Voici notre  
journal

Pour informer

Respect

Accessibilité

PMR

Situation de  
handicap

Amende  
135 €

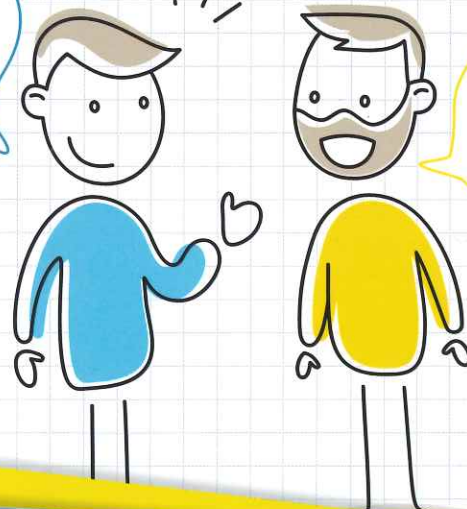
**LA COMMISSION CITOYENNETÉ SÉCURITÉ  
VOUS PARLE...**

- de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans notre commune
- des aménagements mis en place à cet effet
- des stationnements PMR et leur réglementation
- des comportements à adopter pour faciliter la circulation et l'accessibilité

**+ LE QUIZZ DU CCE !**



Il ne faut pas se moquer des handicapés, mets-toi un peu à leur place !



Sûrement pas ! La dernière fois que je me suis mis à leur place, j'ai pris 135 euros d'amende !!!

## L'ACCESSIBILITÉ ? QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est la possibilité d'avoir accès facilement à un lieu, un objet, ou une personne.

Pour qu'un lieu public soit accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), il doit être aménagé de façon à ce qu'elles puissent y entrer et s'y déplacer **en toute autonomie**.

Une personne à mobilité réduite c'est une personne âgée, une personne avec problèmes de santé, une personne avec déficiences, des personnes avec charges, poussettes etc... **c'est nous !**

*Par exemple, un cinéma accessible à tous est équipé d'une pente légèrement inclinée, pour le passage des fauteuils roulants.*

Les personnes à mobilité réduite doivent pouvoir **accéder, circuler et utiliser les équipements et les services** des établissements recevant du public.

**La question de l'accessibilité est l'affaire de tous !** Elle nous renvoie au regard que nous portons sur les personnes en situation de handicap, à nos engagements collectifs pour prendre en compte ces situations dans l'élaboration de nos projets, mais aussi à notre comportement individuel au quotidien.

**Notre commune prend en compte les questions d'accessibilité pour tous au travers de toutes ses réalisations.**

## ANSE ACCESSIBLE ?

Favoriser l'accessibilité des espaces et des bâtiments publics, c'est permettre aux personnes à mobilité réduite de participer à la vie sociale, culturelle et économique de la commune.

C'est surtout développer une qualité d'usage pour tous.



**Rampe d'accès :**  
Mairie (Salle Lucien Blanchad)  
Cantine Ecole Marcel Pagnol,  
Ecole René Cassin



**Ascenseur :** Ecole René Cassin,  
Ecole Ninon Vallin, Salle Lucien  
Blanchard/salle Conseil Municipal



**Toilettes :** Foyer Rural & Salle  
Lucien Blanchard



**Passage piétons  
podotactile :**  
Avenue de la libération



**Parkings avec  
place handicapé**



**Ansolia**  
5 places handicapées

Sur l'ensemble de la commune, les emplacements handicapés ont été mis aux normes... et d'autres mesures sont prévues ou en cours de réalisation.

## LA PLACE, HANDICAPÉE

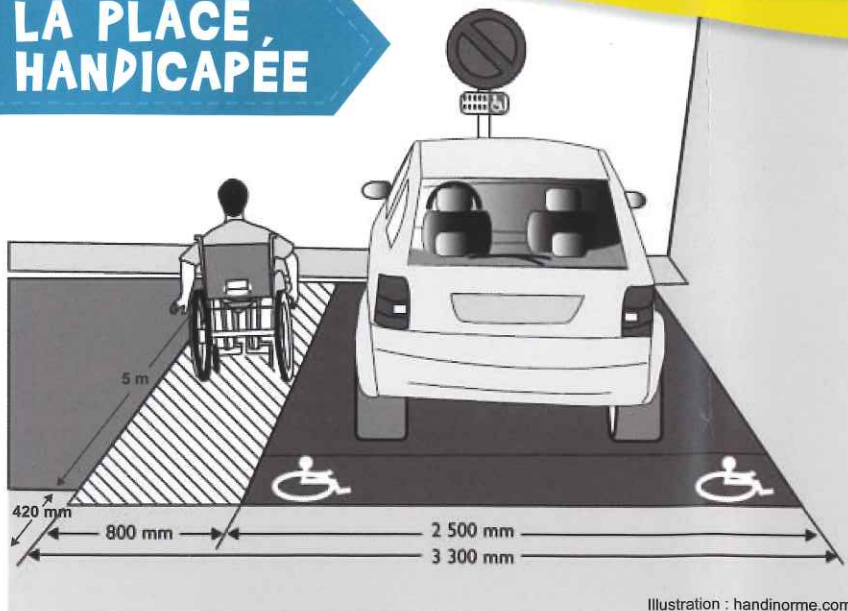


Illustration : handinorme.com

Toute personne en situation de handicap titulaire d'une carte de stationnement doit pouvoir librement stationner et cheminer jusqu'à sa destination. Les places lui étant réservées doivent faire l'objet d'une signalisation et d'un marquage spécifique.

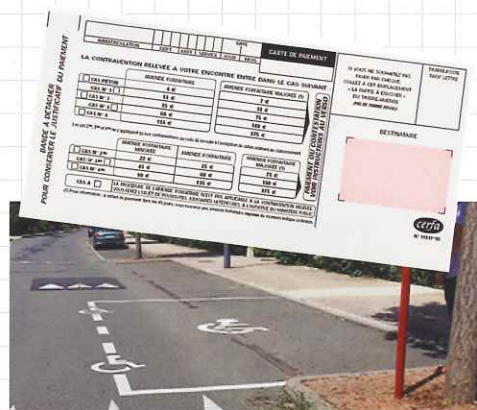
Désormais l'arrêté du 1er août 2006 précise qu'il faut avoir au minimum 2% du nombre total de places prévues pour le public.

## JE ME GARE SUR UNE PLACE HANDICAPÉE QU'EST-CE QUE JE RISQUE ?

La réglementation interdit de se garer sur une place de parking réservée aux handicapés dès lors que votre véhicule ne dispose pas d'une carte prévue à cet effet.

En cas d'infraction constatée, l'automobiliste s'expose à une amende dont le montant correspond à celui des contraventions de 4<sup>ème</sup> classe soit **135 €**.

Pour pouvoir vous garer sur une place handicapée, **une carte handicapée doit figurer à l'intérieur de votre véhicule** et être placée en évidence au niveau du pare-brise.



## NOS COMPORTEMENTS POUR FACILITER LA CIRCULATION ET L'ACCESSIBILITÉ

### COMPORTEMENT À AVOIR

**Je rentre mes containers poubelle** ainsi je libère les trottoirs pour les piétons et les personnes en situation de handicap  
**Je me décale** pour ne pas gêner le passage sur le trottoir  
**Certaines personnes peuvent avoir besoin d'aide pensez-y !**

### COMPORTEMENT À ÉVITER

**Ne vous garez pas sur les trottoirs** ou passages piétons  
**Attention à ne pas encombrer le passage** avec vos pots de fleurs, cartons, etc...  
**Ne vous garez pas sur un emplacement réservé** si vous n'êtes pas handicapé

**Piétons, parents avec des poussettes, personnes en situation de handicap, personnes âgées... nous sommes tous concernés !**



## QUIZZ DU CCE

1. « Je suis pressé mais je n'en ai pas pour longtemps ! »

- a je me gare sur le trottoir
- b je me gare sur une place signalée « personne handicapée uniquement » car je n'en ai pas pour longtemps
- c je perds un peu de temps, mais je vais me garer un peu plus loin

2. À partir de quel âge il nous est interdit de faire du vélo sur le trottoir ?

- a il n'y a pas d'âge
- b 8 ans
- c 12 ans

3. Qu'est-ce que le handicap ?

- a une personne en fauteuil roulant
- b un ensemble de difficultés limitant les capacités d'une personne
- c une maladie

4. Je croise une personne en fauteuil roulant qui a besoin d'aide pour ramasser un objet tombé au sol :

- a je lui propose de l'aider en ramassant l'objet
- b je l'ignore
- c je prends la fuite

Réponses du Quizz : 1c - 2b - 3b - 4a

## LES MOTS MÉLÉS DU CCE

G	A	L	H	E	B	F	C	A	R	T	S	I	A	R
J	M	D	E	I	N	A	U	E	L	I	S	A	M	E
L	O	A	Y	R	G	I	R	G	U	A	N	T	O	S
M	N	A	C	C	E	S	S	I	B	I	L	I	T	E
B	K	P	E	C	L	O	A	D	I	J	E	R	T	N
T	F	J	N	U	O	P	C	U	G	O	M	M	E	S
A	U	T	O	N	O	M	I	E	O	U	T	E	R	I
R	L	F	A	H	T	U	P	N	D	R	G	H	U	B
Y	A	A	E	L	C	Y	E	A	Y	A	S	I	X	I
Z	V	S	A	N	T	E	J	C	G	L	O	V	A	L
H	N	D	I	S	S	D	E	N	U	N	S	O	S	I
E	X	C	D	E	P	I	A	F	M	U	E	I	M	S
J	Q	B	E	T	O	L	L	O	R	D	U	R	I	E
A	I	O	T	I	M	P	I	R	A	P	I	R	E	R
P	W	U	S	E	C	U	R	I	T	E	Z	E	L	U

ACCESSIBILITE  
 ACCOMPAGNER  
 AIDE  
 AUTONOMIE  
 LANGAGE  
 SANTE  
 SECURITE  
 SENSIBILISER

Une voiture qui empêche la sortie d'un fauteuil de sa place handicapée

